



**HAL**  
open science

## Faut-il compter ou ignorer les occurrences de “ ce ” dans les chaînes de coréférences ?

Frédéric Landragin, Marine Delaborde

### ► To cite this version:

Frédéric Landragin, Marine Delaborde. Faut-il compter ou ignorer les occurrences de “ ce ” dans les chaînes de coréférences?. Ce disant, que fait-on? Aspects grammaticaux et discursifs de ce en français, Université de Strasbourg, 2018, Strasbourg, France. halshs-01836380

**HAL Id: halshs-01836380**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01836380>**

Submitted on 27 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Faut-il compter ou ignorer les occurrences de « ce » dans les chaînes de coréférences ?

Frédéric Landragin & Marine Delaborde

Lattice, CNRS, ENS Paris, PSL University Research, Université Sorbonne Nouvelle, USPC

Dans le contexte de l'analyse d'un corpus annoté en expressions référentielles (Charolles, 2002) et en chaînes de coréférences (Chastain, 1975 ; Schnedecker, 1997), nous nous intéressons aux occurrences de « ce » et à leurs rôles – référentiels, discursifs, cognitifs – à l'intérieur même de ces structures que sont les chaînes. Dans la mesure où nous relevons et étudions dans un corpus de petite taille (4 extraits d'environ 10.000 mots chacun) toutes les occurrences de « ce » et « c' », cette étude relève de la linguistique de corpus, tout en restant pour l'instant uniquement qualitative. D'un point de vue théorique, nous suivons l'approche de (Landragin, 2011) dans ce qu'elle distingue deux types d'élément de chaîne : les « maillons forts », expressions référentielles qui opèrent un accès au référent extralinguistique, et les « maillons faibles », indices morphologiques ou morphosyntaxiques (sujets zéro, par exemple) qui ne réfèrent pas mais contribuent malgré tout au rappel cognitif du référent, et de ce fait participent – de façon moindre – aux chaînes de coréférences.

Nos hypothèses sont les suivantes : (a) « ce » peut apparaître dans une chaîne en tant que maillon comparable aux autres, les principaux types de maillon étant les noms propres, les groupes nominaux et les pronoms – dont les concurrents de « ce » tels que « cela » ou « ça » (Cadiot, 1988) – et sa présence n'est pas caractéristique d'un type de chaîne ou de référent en particulier ; (b) du fait des constructions dans lesquelles il est susceptible d'apparaître – présentatifs notamment (Florea, 1988) – « ce » apparaît essentiellement en première position (position cruciale), et rarement au milieu d'une chaîne ; (c) « ce » peut être aussi bien un maillon fort qu'un maillon faible.

L'analyse des occurrences observées nous amène à mettre en avant les exemples suivants :

1. Marthe était à moi ; ce n'est pas moi qui l'avais dit, c'était elle (*Le Diable au corps*).
2. Marthe ignorait ce que c'est que d'être mutine (*Le Diable au corps*).
3. La cloche se cassant, le chat en profite, même si ce sont ses maîtres qui la cassent et Ø s'y coupent les mains (*Le Diable au corps*).
4. Car il me semblait que ce qui jusqu'ici avait entravé mes désirs, c'était la peur du ridicule, de me sentir habillé, lorsqu'elle ne l'était pas (*Le Diable au corps*).
5. Les chiens de berger ne sont plus ce qu'ils étaient... (*L'Est Républicain*).
6. À partir de demain, ce sera Marguerite Dupré qui te fera lire (*Douce Lumière*).
7. Ah ! Dieu ! où suis-je ? est-ce un rêve que je fais ? (*Pauline*).
8. Pauline savait toute la vie de Laurence, même ce qui ne lui avait pas été raconté, et cela plus que tout le reste peut-être (*Pauline*).

Dans la mesure où « ce » apparaît aussi bien pour des référents concrets qu'abstraites, nous en déduisons que, pour cet aspect, l'hypothèse (a) est vérifiée. Nous notons cependant que les occurrences de « ce » sont bien moins nombreuses que celles d'autres types de pronoms (notamment pour les référents humains). En revanche, on peut identifier une catégorie de chaînes beaucoup plus susceptible que les autres d'accueillir une occurrence de « ce » : les chaînes courtes, voire très courtes, typiquement : « ce qu'elle voyait la frappait » (sans autre reprise). Par ailleurs, l'exemple (1) est l'une des rares chaînes à comprendre plus d'une occurrence de « ce » (dans des propositions différentes), sachant que la première occurrence est sujette à débat car il faut avoir compris l'intégralité de la phrase pour la considérer coréférentielle à la seconde. Pour cet aspect, l'hypothèse (a) n'est donc pas vérifiée.

Les présentatifs se sont avérés moins nombreux dans le corpus d'étude que les occurrences de « ce que », où « ce » n'est pas forcément le premier maillon. Dans l'état, l'hypothèse (b) n'est pas évaluable et il faudrait compléter l'étude avec un corpus plus grand. Dans tous les cas, « ce » ne semble pas avoir forcément un rôle d'ancrage référentiel – rôle du premier maillon – mais plutôt un rôle de maillon complémentaire, lié à la continuité référentielle et à la cohérence discursive plutôt qu'à l'introduction marquée d'un nouveau référent.

La même analyse se poursuit concernant l'hypothèse (c) : « ce » apparaît majoritairement dans des constructions syntaxiques qui comprennent un autre maillon de la même chaîne, voire deux autres comme dans « c'est ce que ». Or cet autre maillon est souvent plus « fort », car relevant d'une catégorie plus marquée d'un point de vue référentiel : nom propre (ex. 6), groupe nominal (ex. 3, 4), pronom de troisième personne (ex. 1, 5), pronom relatif (ex. 3). Le rôle de « ce » serait donc moins celui d'une expression référentielle que celui d'un complément syntaxique, parfois même nécessaire comme avec « est-ce que » (mais aussi, d'une certaine manière, avec « c'est ce que »). « Ce » serait donc un maillon faible, ce qui peut conduire, selon la démarche suivie, à l'ignorer dans les chaînes de coréférences.

En perspectives, nous prévoyons de comparer les rôles de « ce » avec ceux pris par des marqueurs linguistiques comparables (ex. 8), de manière à appréhender de manière plus large la distinction entre maillon fort et maillon faible. Nous envisageons également de procéder à une analyse quantitative, de manière à remettre en perspective l'importance de « ce » dans le fonctionnement des chaînes de coréférences.

## **Bibliographie**

- Cadiot P. (1988). « De quoi *ça* parle ? La référence de *ça* pronom sujet ». *Le Français moderne*, n° 3-4, 174-192.
- Charolles M. (2002). *La référence et les expressions référentielles en français*. Paris : Ophrys.
- Chastain C. (1975) « Reference and Context », in Gunderson K. (Ed.) *Language Mind and Knowledge*, Minneapolis : University of Minnesota Press, 194-269.
- Florea L.-S. (1988). « Présentatif et "configuration discursive" en français parlé : le cas de *c'est* ». *Linx*, n° 18, 95-106.
- Landragin F. (2011). « Une procédure d'analyse et d'annotation des chaînes de coréférence dans des textes écrits ». *Corpus*, n° 10, 61-80.
- Schnedecker C. (1997). *Nom propre et chaînes de référence*. Paris : Klincksieck.